



MC/AL/21018

Ivry-sur-Seine, le 28 janvier 2021

Madame Roxana MARACINEANU  
Ministre déléguée en charge des sports  
Ministère des Sports  
95 avenue de France  
75650 PARIS Cedex 13

Madame la Ministre,

La Fédération française de cyclotourisme mesure les difficultés des choix à faire afin de protéger au mieux la population française face à l'épidémie qui perdure.

Depuis le 16 mars 2020, nous accompagnons chaque décision prise par le gouvernement, en l'expliquant à l'ensemble de nos adhérents et au grand public.

Nous avons régulièrement adapté nos protocoles sanitaires afin de permettre une pratique du vélo qui intègre les gestes barrières et les recommandations spécifiques à la pratique sportive. Vous n'êtes pas sans ignorer tous les bienfaits de l'activité physique sur la santé, pour renforcer le système immunitaire et lutter contre le stress induit par le contexte actuel.

Depuis le début de l'urgence sanitaire, la pratique du vélo est largement plébiscitée par la population comme outil de distanciation, dans le cadre de la mobilité au quotidien ou d'une activité physique et sportive de loisir de plein air. Aujourd'hui, la culture du vélo s'installe durablement dans le quotidien des Français, cela accompagne les décisions gouvernementales prises dans le cadre du plan vélo national initié en 2018 et renforcé depuis par d'autres mesures d'incitation et de développement. Nous saluons toutes ces initiatives auxquelles nous participons activement.

Suite à l'ensemble de ces constats, nous vous soumettons les propositions ci-dessous, dans l'éventualité de mesures plus strictes à venir en raison de l'évolution sanitaire. Il est important, de prendre en compte la pratique du vélo comme un support adapté à la lutte contre l'épidémie, au-delà de son usage pour le transport au quotidien :

- Déterminer un rayon ou une limite territoriale et une durée de l'activité physique adaptés à la pratique du vélo,
- Maintenir l'accès des espaces naturels,
- Maintenir la continuité des activités vélo envers le public "mineurs", organisées et encadrées par les clubs.

.../...

FÉDÉRATION  
FRANÇAISE  
DE CYCLOTOURISME

12, rue Louis Bertrand  
CS 80045  
94207 Ivry-sur-Seine Cedex

Tél. : 01 56 20 88 88

info@ffvelo.fr - [www.ffvelo.fr](http://www.ffvelo.fr)

Madame la Ministre, vous avez fait de la santé par le sport un axe prioritaire de votre politique, nous espérons que les prochaines mesures prises par le gouvernement ne seront pas en défaveur d'une pratique sportive du vélo nécessaire pour maintenir un équilibre utile au bien-être et à la santé de chacun.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération respectueuse.

Martine CANO



Présidente de la Fédération française de cyclotourisme

Copie :

- Monsieur Jean CASTEX, Premier ministre  
[premier-ministre@pm.gouv.fr](mailto:premier-ministre@pm.gouv.fr)
- Monsieur Olivier VERAN, Ministre des Solidarités et de la Santé  
[sec.dircab.solidarites-sante@sante.gouv.fr](mailto:sec.dircab.solidarites-sante@sante.gouv.fr)
- Monsieur Jean-Michel BLANQUER, Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports  
[sp.ministre@education.gouv.fr](mailto:sp.ministre@education.gouv.fr)
- Monsieur Gilles QUENEHERVE, Directeur des Sports  
[ds.dir@sports.gouv.fr](mailto:ds.dir@sports.gouv.fr)